

Baromètre 2018 de la positivité des entreprises du CAC40

Pour la première fois, Positive Planet a publié en juin 2018 le baromètre de la positivité des entreprises du CAC40.

Un score global du CAC40 de 41%

Ce score général assez satisfaisant est le signe d'une positivité « de fait » des entreprises du CAC40, qui comptent parmi les plus grands employeurs et dont l'impact est très scruté par le public, ce qui les pousse à faire des efforts en matière de responsabilité sociale et environnementale de l'entreprise.

La moyenne des indices de positivité de toutes les entreprises du CAC40 permettra de suivre, année après année, l'évolution de la positivité globale des entreprises françaises.

Parmi les entreprises à l'indice de positivité remarquable, on comptera :

INDICE DE POSITIVITÉ DES ENTREPRISES DU CAC 40

N°1	SOCIETE GENERALE
N°2	KERING (EX-PPR)
N°2	(ex a quo) MICHELIN
N°4	PERNOD RICARD
N°4	(ex a quo) RENAULT
N°6	ACCORHOTELS
N°6	(ex a quo) L'OREAL
N°8	BNP PARIBAS
N°9	LEGRAND
N°10	BOUYGUES
N°10	(ex a quo) LVMH
N°12	ORANGE
N°12	(ex a quo) SCHNEIDER ELECTRIC
N°14	SANOFI
N°15	VEOLIA ENVIRONNEMENT
N°15	(ex a quo) VIVENDI

Source: Positive Planet, 2017

Objectifs de la publication des indices des entreprises du CAC40

Outil de diagnostic et d'aide à la réflexion stratégique, l'indice de positivité a pour objectif de constituer un nouveau référentiel permettant d'évaluer les progrès accomplis, de servir de boussole pour mieux orienter les prises de décision et d'assurer le suivi en matière de performance durable.

L'indice se veut accessible, y compris pour le grand public et les non experts, et a vocation à être universel – sans intégrer à ce stade de dimensions liées au secteur d'activité ou à l'implantation géographique. Il vise à rassembler toutes les entreprises autour d'un objectif commun : démontrer qu'elles sont elles aussi des acteurs à part entière de l'économie positive.

Le degré de positivité d'une entreprise est compris entre 0 et 100. Il ne peut être ni « nul » ni équivalent à 100, traduisant le principe fondamental selon lequel toute entreprise est, par définition, un acteur de l'économie positive et doit accomplir des progrès pour renforcer sa prise en compte de l'intérêt des générations futures

Comment l'indice a-t-il été calculé ?

Cet indice de positivité des entreprises du CAC40 s'appuie sur 33 indicateurs, regroupés en 5 dimensions suivantes :

- Entretien sur les conditions de travail positives, facteur clé de bien-être pour les familles et donc pour les générations futures ;
- Promotion d'un partage positif de la valeur produite par l'entreprise, afin d'assurer aux générations futures une croissance inclusive ;
- Réduction de l'impact direct et indirect des activités, pour une empreinte environnementale positive sur la santé et le bien-être des générations futures ;

- Développement des connaissances et des compétences individuelles et collectives (formation et recherche) pour assurer aux générations futures un progrès positif ;
- Définition et partage d'une vision stratégique positive de long terme, impliquant l'ensemble des parties prenantes de l'entreprise, dont les générations futures.

Ce premier baromètre de la positivité des entreprises du CAC40 a été réalisé par Positive Planet sous la forme d'un audit externe, réalisé en partenariat par le cabinet de conseil en RSE Nomadéis. L'indice de positivité a été calculé à partir de l'étude et de l'analyse d'informations issues des rapports annuels et financiers en accès libre. En conséquence, dans le cadre de ce baromètre, la capacité d'une entreprise à communiquer de façon transparente sur l'ensemble de ses démarches positives a été plus déterminante pour son score que dans le cas d'un calcul de la positivité réalisé à partir de sources internes. Les entreprises ont été évaluées sur les mêmes critères afin d'assurer d'une cohérence globale et une équité des résultats.